

CHEVAL de Trois

Solidaires
RATP

SOLIDAIRES groupe RATP

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

 @SolidairesRatp.Mtrois

www.solidaires-grouperatp.org

OCTOBRE 2024

Journal de la section **LIGNE 3/3Bis**

L'amiante un poison mortel, face à une Direction sourde, les salarié-es vont au tribunal avec Solidaires

En mai 2024, après avoir obtenu satisfaction pour les pare-brise sales, débute un nouveau combat concernant les portes amiantées des MF67. Le dispositif d'ouverture et fermeture des vitres de loge fonctionne avec un levier à contre-poids. Ce dernier se situe à l'intérieur des caissons métalliques. Mais quand la taule est déformée, abîmée, ou encore complètement entre-ouverte, le dispositif vient frotter sur les deux parois métalliques. Ces dernières étant amiantées, le moindre frottement peut libérer de l'amiante. Alertée par SOLIDAIRES, la commission a déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent. Il n'était plus question de prendre des trains aux portes déformées et ou abîmées. De nombreux trains ont été garés. On hypothèque sa santé et sa vie, pendant que d'autres se font du fric. Potentiellement, de l'amiante il y en a dans tous les trains, excepté le MF01. Les lignes 6, 10 et 12 sont concernées (MF67, MP 59/73). Il est bien dommage que certains aient refusé de s'associer dans cette lutte.

Ne rien faire aujourd'hui, c'est se retrouver demain à devoir se battre contre la maladie, contre l'employeur et contre la CCAS

Un argument revient souvent, « *mais pourquoi vous êtes les seuls à mener ce combat ?* ». D'une, **cette question il faut la poser au syndicat qui n'y participe pas et de deux, nous l'avons proposé à FO qui a décliné la proposition.** Mais celles et ceux qui ont fait le choix d'y participer disent, « *étant en bonne santé, je préfère me battre avec mes collègues aujourd'hui, que de devoir tout affronter seul à la retraite* ». Alors, et toi, tu décides quoi pour ta santé ?



Billet « doux »

*Au suivant !**

En peu de temps, il y a eu beaucoup de changements de directions (dans les deux sens du terme !) et de directeurs sur la ligne 3/3bis. Ils ont tous le même problème sur lequel ils trébuchent : augmenter le bien être de leurs salariés ? Mais non, faut pas pousser là. Augmenter « la production » , un vrai casse-tête. Un chemin de croix que l'on accomplit à genoux, en pénitence, en implorant IDFM (Île-de-France Mobilités) qu'elle accorde sa bénédiction. Allez ! Une petite chanson* pour leur remonter le moral : « *Moi, j'aurais bien aimé un peu plus de tendresse, où alors un sourire ou bien avoir le temps, mais... Au suivant, au suivant... Tous les suivants du monde devraient se donner la main. Voilà ce que la nuit je crie dans mon délire. Au suivant, au suivant. Et quand je ne délire pas, j'en arrive à me dire, qu'il est plus humiliant d'être suivi que suivant. Au suivant, au suivant. Un jour, je me ferai cul-de-jatte, ou bonne sœur, ou pendu. Enfin, un de ces machins où je ne serai jamais plus, le suivant, le suivant* ».

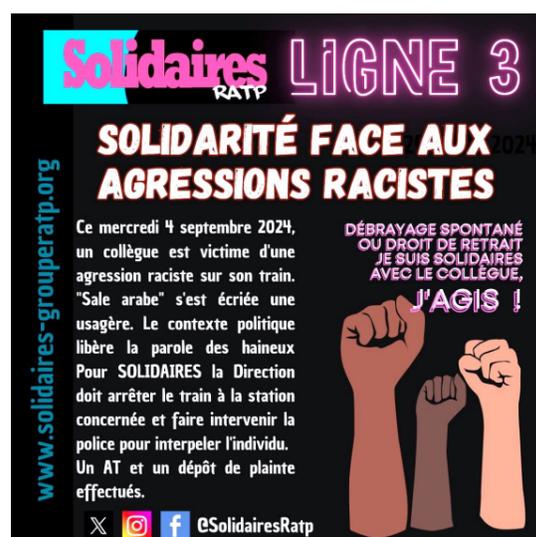
**Jacques Brel*

Agression raciste, je suis solidaire avec le collègue

Le 4 septembre, en ligne, notre collègue a subi une agression agression, une agression violente : « *sale arabe* ». Quand notre collègue annonce cela au PCC, la première réaction a été de lui demander, s'il avait été agressé physiquement. Ne serait-il pas suffisant une insulte raciste ? Faut-t-il absolument avoir pris un coup pour qualifier la situation d'agression ? Non !

Mais où est passée notre solidarité ?

Ont pu entendre dire, « *c'est bien il a porté plainte, il a raison* ». Se contenter de l'action individuelle du collègue, c'est nier l'existence d'un collectif qui peut agir. **En gros, c'est chacun pour soi.** En même temps, quand on prévient la Commission Santé, il n'y a pas de droit d'alerte. Il n'y en a pas eu. **Penser qu'on ne peut pas agir contre le racisme, c'est le laisser progresser. Pour SOLIDAIRES, il en est hors de question. No pasaran !**



Cheval de Trois N°5

- 1) *L'amiante un poison mortel*
- 2) *Billet doux « Au suivant »*
- 3) *L'agression raciste*
- 4) *Code du travail : Congés payés*
- 5) *Ils n'ont honte de rien*
- 6) *A Nico, parti trop tôt*
- 7) *Interruption de trafic*
- 8) *La force du syndicat*
- 9) *A découvrir*

Code du Travail Article L. 3141-5

« Sont considérées comme périodes de travail effectif pour la détermination de la durée du congé : les périodes pendant lesquelles l'exécution du contrat de travail est suspendue pour cause d'arrêt de travail lié à un accident ou une maladie n'ayant pas un caractère professionnel ».

Après une longue aventure judiciaire et une victoire des syndicats SOLIDAIRES, CGT et CGT-FO, au niveau national, la loi est publiée sous l'article 37 de la loi n° 2024-364 du 22 avril 2024. Les dispositions du présent article sont applicables pour la période courant du 1er décembre 2009 à la date d'entrée en vigueur de ladite loi.



Ils n'ont honte de rien !

Cela montre une nouvelle fois, de quoi sont capables certains. Tentative de faire croire que la rechute d'Accident du Travail, de notre collègue Vanessa, serait du chiqué. Parler dans le dos des gens est inadmissible, mais cela est à vomir surtout quand on sait ce qu'elle a traversé. Il n'y a rien de plaisant à vivre un AGV. Cela peut détruire des gens et des familles. Ils n'ont que ça à faire, baver sur les collègues qu'ils sont censés représenter ? « Escroc », c'est celui qui dit qui est. SOLIDAIRES RATP accompagne et défend Vanessa pour faire reconnaître sa rechute d'AT. Et c'est bien parti. SOLIDAIRES RATP est là pour les collègues, rien que pour eux et elles.



A Nico, parti trop tôt !

Toute l'équipe SOLIDAIRES tient à soutenir la famille de notre collègue et frère de manip', Nicolas CARLOT. Toutes nos pensées vont à la toute jeune Clémence, orpheline de mère et de père. Nous ne pouvons imaginer la souffrance de toute la famille. Nous leur témoignons toute notre solidarité et notre compassion. Sur la ligne 3, nous ne t'oublions pas !

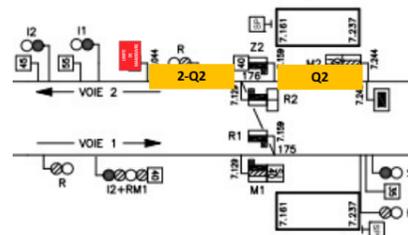
Il est encore possible, et cela, jusqu'au 6 octobre 2024, de participer à la quête organisée par nos collègues Anthonin, Cécile et Dominique.

Interruption de trafic, les JO Ligne 3

Du 19 au 22 octobre 2024, le service voyageurs se fera d'Europe à Galliéni. Pour se faire un local est en cours d'aménagement en tête de quai à Villiers voie 1. Les quais Ligne 3 seront fermés aux usagers. Des palissades seront posées à cet effet. La station servira de terminus provisoire et Europe de terminus voyageurs.

1 minute et 30 secondes chrono en main, peut faire mieux

Une instruction est dispensée dans les terminus à cet effet. Alors, belle présentation, mais une chose n'a pas échappée. La « slide » sur le parcours du combattant pour aller aux sanitaires. Avec élégance y est affiché un chrono (voir ci-contre) indiquant le temps pour se rendre aux sanitaires. Après les JO, voici une course contre la montre pour aller au WC.



Les dégarages à Villiers

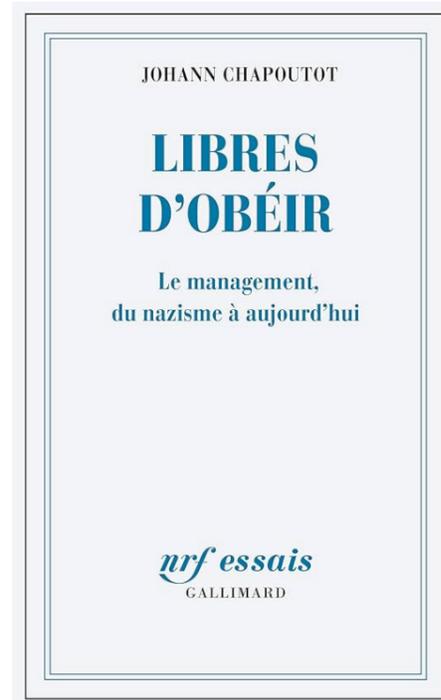
Les premiers trains seront dégarés par les Cr de Levallois. Il sera créé une position avant gare 2-Q2. Ce n'était pas plus simple d'avoir le Q1 et le Q2 comme position de garage ? Comment se compliquer la vie. Il y aura une création de cheminement, et tout ce qui va avec, afin d'assurer la sécurité des agents. Celles-ci seront-elles effectives à temps ? En tout cas, une chose est sûre, votre syndicat SOLIDAIRES veille au grain.

La force du syndicat

Qu'est ce qui fait la force d'un syndicat ? La réponse semble évidente : Ce sont ses syndiqué-es, ses adhérent-es. Lorsque ces derniers.es ont des convictions fortes, alors cela renforce le syndicat ; c'est aussi simple que cela. C'est le petit ruisseau, obstiné à vouloir tracer un chemin, qui fait une grande rivière. Alors, de grâce, ne pas confondre syndicalisme et vendeurs de « primettes » à la sauvette, négociées sur le dos des salarié-es et distributeurs à la louche de relèves syndicales. A bon entendre.... Pour un vrai syndicalisme de luttes et de revendications, adhérez à SOLIDAIRES !



A découvrir



« Johann Chapoutot rappelle, avec force et profondeur, que le règne du management n'est pas neutre ».
M-L Delorme, Le JDD

Solidaires RATP

SOLIDAIRES groupe RATP
 31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
 @SolidairesRatp.Mtrois
www.solidaires-grouperatp.org